

**Procès verbal d'assemblée générale  
de l'Association  
« GELATINE – SAVEURS CULTURELLES ET CULINAIRES »  
en date du 30 JANVIER 2016**

L'an deux mil seize

Le 30 janvier à dix huit heures

Les personnes suivantes se sont réunies en assemblée générale dans la salle des fêtes de la Commune de Roquesérière, (31380), Grande rue Tolosane, sur convocation en date du 29 novembre 2015

Sont ainsi présentes

- Fabienne CORTYL MARCOU - Présidente
- Catherine CASTET – Vice Présidente
- Sandrine TESTE – Secrétaire Adjointe
- Michèle HARANG – Trésorière

Est excusée

- Sandrine SEMPE BERTRAND – Secrétaire

Fabienne CORTYL est désignée pour en assurer la présidence et une secrétaire de séance est également nommée en la personne de Catherine CASTET

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir

- bilan d'activité de l'année 2015
- bilan financier de l'année 2015
- constitution du bureau 2016
- projets 2016
- cotisation

### **BILAN D'ACTIVITE**

L'Association GELATINE a recueilli 32 adhésions familiales en 2015.

Elle a organisé 6 manifestations

- un concours de soupe, à Roquesérière, le 17 janvier 2015
- une sortie culturelle en famille, au festival Jeune Public « Les Extras », à Ramonville, le 22 mars 2015
- un atelier Couscous, à Roquesérière, le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015,
- une sortie culturelle à l'Abbaye de Belleperche, Musée des Arts de la Table, le 13 juillet 2015
- la Journée des Arts à Roquesérière, le 26 septembre 2015 avec un salon de thé Gélatine

- un atelier culinaire de moulages en chocolat pour Noël, à Roquesérière, le 22 novembre 2015.

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

## **BILAN FINANCIER**

Pour démarrer l'année 2016, Gélatine dispose d'une trésorerie de 378 €, résultat de la différence entre 1 107 de recettes et 728 € de dépenses en 2015.

LES RECETTES se décomposent comme suit

- 320 € d'adhésions
- 275 € de subventions,
- 512 € de participations aux ateliers couscous et chocolat

LES DEPENSES se décomposent comme suit

- 78€ d'assurance Macif, 15€ part sociale Crédit Mutuel,
- 200€ de prestation versée pour l'atelier Chocolat,
- 435€ d'achats pour les ateliers couscous, choc et Journée des Arts

Le solde positif de 378€ va être porté en « report à nouveau » et permettre à l'Association Gélatine de payer la prime d'assurance annuelle, de prendre en charge une partie des participations des adhérents à une ou plusieurs événements et d'avoir de la trésorerie pour organiser les achats des ateliers.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

## **RENOUVELLEMENT DU BUREAU 2016**

Conformément aux statuts, les membres actuels du Bureau de l'association présentent leur démission.

La Présidente de séance demande s'il y a des personnes dans l'assemblée qui se portent candidates pour les 6 postes constituant le Bureau.

Marie-Claude MOLINIER se porte candidate. Les membres de l'ancien bureau se portent également candidates.

L'Assemblée élit les membres du Bureau, comme suit, et pour une durée d'une année

Fabienne CORTYL Présidente  
Sandrine TESTE SCHOTT Vice-Présidente  
Catherine CASTET Trésorière  
Michèle HARANG Trésorière Adjointe  
Sandrine SEMPE BERTRAND Secrétaire  
Marie-Claude MOLINIER Secrétaire Adjointe

## PROJETS 2016

Fabienne CORTYL et Sandrine TESTE SCHOTT proposent les activités suivantes

- le concours de soupe
- le spectacle BESTIAS le 9 avril 2016, à Tournefeuille l'association bénéficie d'un tarif préférentiel
- un atelier cuisine asiatique
- un atelier de Noël
- une sortie culturelle à Sorèze, conjugué soit avec le marché de Revel soit avec la visite de Durfort.
- La Journée des Arts le 24 septembre à Roquesérière, sur le thème du Jardin, et un concours d'épouvantails qui sera proposé à toute la population.

L'Assemblée approuve les projets.

## COTISATION

La cotisation annuelle demeure fixée à 10€ par famille.

L'adhésion permet la participation aux activités, ateliers et sorties moyennant une participation financière, selon la dépense.

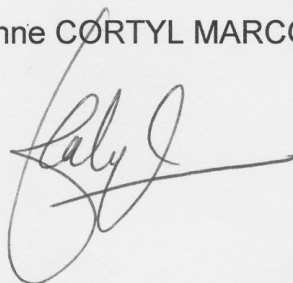
La Journée des Arts qui a lieu le dernier samedi de septembre est gratuite et ouverte à tous.

L'Assemblée approuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Fait à Roquesérière, le 02 février 2016

Fabienne CORTYL MARCOU



Catherine CASTET

